##  <br> $5^{\circ}$ CENTENAIRE DE LAMAISON



## \& GRAINES SELECTIONNÉES $\langle$

## LYON <br> TASSIN-LA-DEMI-LUNE



En 1750, Jean Loras à la Maison Poculot

D
Es "l'an mil quatre cens quaranten existait à Lyon un négoce de " granete, espices des isles, estoffes, drosgues pincture " tenu par "Poculo, marchans de Lyon."

Ses "magazins et arcs de boctique" étaient peut-être établis à la descente du pont de Saône près de la maison ronde d'empire, mais plus vraisemblablement "costé de royaulme" dans la rue Saunerie qui fut plus tard sue de Flandre (actuel quai de Bondy) ou déjà en "Cunillerie" dénommée par la suite Lasnerie et enfin Lainerie.

Régnait alors "gracieux roy de France, Charles, septième du nom" que Jehanne la pucelle avait fait sacrer à Reims onze ans auparavant.

A cette époque lointaine, le commerce des graines nétait pas spécialisé comme de nos jours, la sélection était à peu près inexistante; l'épuration, quand on y pensait, se faisait à l'aide d'appareils primitifs, en sorte que les cultivateurs utilisaient de préférence leurs propres semences ou celles de leurs voisins. Les marchands de graines s'adjoignaient donc d'autres branches commerciales plus importantes et plus en faveur telles que la droguerie, les étoffes de coton ou de soie et, surtout, les épices aussi recherchées que l'or lui-même.

La Maison Poculot faisait un négoce actif de ces diverses marchandises, tout en vendant "les graines pour ensemencer les prés, comme triolet, luzerne, sainfoin, aspercette et fromental, et tous les autres articles relatifs audit commerce, le tout à juste prix."

Peu de documents commerciaux du XV viècle subsistent et c'est parmi les listes d'impositions et taxes des archives lyonnaises que peuvent être suivies les traces de la Maison Poculot devenue plus tard la Maison Loras.

Le siège du négoce était situé à proximité des "Changes ", situation des plus favorables puisque les marchands se réunissaient en ce lieu, notamment après les foires, pour émettre, accepter ou refuser
en foire, soit sous les "arcs de boctique n, soit aux Changes. Des coches pesants transportaient les chargements importants pendant que les livraisons moindres partaient en charrettes ou même à dos dânes à destination des nombreuses hostelleries et auberges qui assuraient logement et subsistance "pour les grands passages d'étrangers qui se faisoient aux foyres."

En février 1443. Charles VII, considérant qu" "est icelle ville très petitement peuplée tant pour cause de mortalitez, pestilences, stérilitez des temps, cherté de vivres, guerres, passages de gens darmes et inconvénients n, confirma le privilège des foires de Lyon et en octroya une troisième, portant la durée de chacune à vingt jours. Pour ce fait une taille fut imposée par le roi à la ville et celle-ci taxa les principaux bénéficiaires de ce privilège.

C'est ainsi qu'en 1466 un Poculot paya deux livres "pour une taxe à raison d'un denier par livre pour la poursuyte et entretenement des


Le quartier des Changes au XVIe siécle
foyres et aultres fraiz sur aucuns particuliers de la dicte ville et aultres aians et rapportans principalement gain et prouffict tant en louage de maisons, boctiques, pratiques de marchandises que autrement pour raison et à cause des dictes foyres."

En cette même année, Louis XI accorda à la ville un privilège pour les draps d'or et de "soye."

En 1467, il porta le nombre des foires à quatre, mais en réduisit la durée à quinze jours, "la première commençant le premier lundy après Quasimodo, la seconde le quart jour d'août, la tierce le tiers jour
de novembre et la quarte le premier lundy après la feste des roys...", au profit de "tous marchans et autres de quelque estat, nation ou condition qu'ils soient."

En 1490, le chef de la Maison était Claude Poculot. Sans doute, au cours de la même année, assista-t-il, en rue Grenette, au tournoi où Bayard fit ses premières armes devant la cour de France.
"Au moys de janvier 1515 furent des envoyez de par la ville en court devers le roy François, premier de ce nom, à son premier advenement à la couronne pour luy faire de par la dicte ville le serment de fidélité et obtenir confirmation des foires et des autres droits et privilleiges d'icelle."

Les "eschevinsn ne perdaient jamais de vue le maintien de ces avantages, question d'importance qui se discutait fréquemment au cours de "boyres et goustez fournis aux conseillers par la ville."

Des collectes étaient faites "sur les plus apparens et ayant prouffict et commodité à l'institution et establissement des foyres n, ce qui facilitait l'envoi "aux seigneurs et amys de la ville à Parisn de dons de "malvoisie, muscatz, partyes de confitures, dragées, chataignes, fromages de Milan, aulnes de velloux, satin vyollet ou cramoisy, escus d'or, etc., affin de recommander pour les foyres, les affaires d'icelle et pour avoir abreviacion et vuydange des procès de la ville."

Pour attirer les étrangers, les échevins ne se contentaient pas de bien les accueillir et d'ordonner toutes mesures adedans foyres pour non empescher les marchans., En 1560, ils firent imprimer par Me Pierre Fradin, imprimeur de la ville, "les privilleiges des foyres octroyez par les feux roys de France avecque les confirmations jusques au roy Charles à présent régnant, en cinq cent trente-six volumes, pour iceulx distribuer aux marchans tant du royaulme que estrangiers fréquentant les dictes foyres, pour iceulx privilleiges faire publyer tant aux extremitez que aux estrangiers pays. .

Ces privilèges et leur confirmation par chaque roi à son avènement étaient conservés soigneusement dans "une grant boyte fert blanc", ancêtre du moderne coffre-fort.

En 1579, Claude Poculot, chef de la maison de commerce, était "maistre de métier pour les espices"; en 1583, il était conseiller eschevin de la ville de Lyon, apportant ainsi à sa famille la noblesse d'échevinage octroyée aux échevins lyonnais par Charles VIII et ses. successeurs.

Cette distinction prouve que Claude Poculot avait bien mérité de se voir appliquer l'"advertissement" figurant dans le Recueil des Privilèges des Foires: "Les negocians de Lyon se peuvent sans vanité mettre au nombre des premiers et plus relevez negocians du monde et dire que la franchise et la fidélité avec lesquelles ils procèdent en leur négoce, se trouvent toutes entières parmi eux.n

Une autre branche de la famille Poculot conserva longtemps la maitrise dans la profession de notaire royal et parvint aussi à l'échevinage.

En 1600, Maurice Poculot prit la suite des affaires et devint à son tour «maistre de métier.n

Son successeur fut à nouveau un Claude Poculot et, pendant le cours du XVIIe siècle, ce prénom de Claude figura le plus souvent dans la raison sociale de la Maison. Il s'y retrouvait encore au début du XVII' siècle, mais vers 1750 le chef était Pierre Poculot.

Ce négoce avait alors son siège dans l'ancienne rue de Lasnerie dénommée ensuite et encore de nos jours rue Lainerie, il occupait l'immeuble portant d'abord le numéro 90 et, plus tard, le numéro 20. En 1303, la maison sise à cet endroit où «souloit être un four» appartenait


En 1750, au 90, rue Lainerie
à Barthélemy Chevrier et payait un impôt de 15 deniers qui resta le même pendant plusieurs siècles. En 1406, elle était "jote Pierre de Salaven; elle fut sans doute transformée plusieurs fois. En 1750, comme encore en 1940 , le rez-de-chaussée présentait sur la rue deux arcs de boutique en avant d'une cour intérieure avec puits limitée en arrière par un entrepôt, le tout dallé de larges pierres au-dessus dune vaste cave voûtée occupant tout le sous-sol des constructions et de la cour. Quatre étages en façade sur la rue étaient desservis par un escalier spirale en pierre conduisant aussi par trois galeries sur la cour à trois étages élevés au-dessus de l'entrepôt.


Jean-Mathias LORAS
(Direction de 1770 à 1793)


C'est dans cet immeuble que Jean Loras venant visiter ses amis Poculot, probablement aussi ses parents, envisagea de faire entrer dans leur maison de commerce son fils Jean-Mathias, neuvième de ses onze enfants; ce projet se réalisa vers 1760 .

Jean Loras tenait de ses ancêtres une ancienne maison forte sise au lieu dénommé "La Croix-des-Rameaux" au nord du bourg de "Sainct-Cire-au-Mont-d'Or" ainsi que des terres et propriétés couvrant


Place du Change
la moitié de cette paroisse. Il était "maistre tailleur de pierre»; des carrières de sa famille était sortie une bonne partie des a pierres de Sainct-Cire, voussures et pierres chuyn" dont la ville de Lyon avait été construite.

Les traces de la famille Loras à Saint-Cyr se retrouvent jusqu'en l'an 1390, mais, selon des traditions unanimes, son origine plus lointaine est à "Loras, chasteau du Dauphiné d'où tous les Loras sont sortis."

Le jeune Jean-Mathias Loras était entré dans la "Maison Poculot à Lyon, près le Change" avec la perspective d'en devenir un jour le chef. Grâce à une instruction générale étendue et aux séjours quill fit à Paris, à Marseille, dans les provinces et à l'étranger, il se forma aisément aux affaires.


La raison sociale ne tarda pas à devenir "Poculot fils aîné et Loras" ainsi qu'en témoigne un "Inventaire des marchandises trouvées en nature dans les magazins des $\mathrm{S}^{\text {m }}$ Poculot fils aîné et Loras."

La branche des "graines à ensemencer"était devenue plus importante et se développa sans cesse au détriment des autres.


L'association avec Poculot fils aîné ayant pris fin, Jean-Mathias Loras devint dès 1778 le seul chef de la Maison ainsi qu'en fait foi un autre "Inventaire des marchandises trouvées en nature dans les magazins de Jean-Mathias Loras."


## Etiennette LORAS

(Direction de 1793 a 1826 )


Il épousa la même année Estiennette Michallet, fille de Simon Michallet, "inventeur des étoffes peintes $n$; de ce mariage naquirent onze enfants.

En 1787, Jean-Mathias Loras fut èlu syndic-adjoint des marchands de la ville de Lyon.



Madame Loras et sa famille devant Couthon<br>(Reproduction d'une gravure de l'époque)

Deux ans plus tard la nation française sunissait pour décider "la cessation des abus et privilèges" et pour lutter contre l'oppression.

Fidèle à ses engagements, Lyon ne voulut pas reconnaitre en 1793 le coup de force de la Montagne chassant de la Convention les députés girondins. La ville fut assiégée.

Jean-Mathias Loras, officier municipal, président de section, se montra digne de la confiance de ses concitoyens. Mais Lyon, privé de vivres et de munitions, dut renoncer à la lutte après une résistance héroïque de plusieurs mois; les troupes lyonnaises se dispersèrent dans une sortie désespérée.

Demeuré à son poste en dépit des conseils et des facilités de fuite qui lui furent prodigués, Jean-Mathias Loras fut promptement arrêté et emprisonné. Il fut exécuté place des Terreaux le 19 brumaire, an II, malgré les démarches dramatiques de Madame Loras devant Couthon. Les détails de ces événements sont relatés par les divers historiens de la ville de Lyon.

Les livres de commerce de la Maison furent saisis, les marchandises en magasins et même celles faisant route furent vendues «au maximum»; un gardiateur s'installa rue Lainerie pour surveiller la famille Loras.

Demeurée veuve avec dix jeunes enfants et attendant la naissance du onzième, cruellement frappée par la perte de son époux, d'une sceur, d'un beau-frère, d'une tante, de douze autres proches parents et de nombreux amis, Madame Loras, soutenue par une foi chrétienne ardente, fit face à toutes les douleurs et à toutes les charges.

L'oppression de la Montagne ayant pris fin avec la chute de Robespierre, elle prit la direction du négoce de son mari sous la raison sociale de "Veuve Loras et Tallon", s'étant ainsi associée avec l'employé principal de Monsieur Loras, Gilbert Tallon. Celui-ci, arrêté trois fois et trois fois condamné à mort, avait toujours réussi à s'échapper à temps. Il épousa peu après la fille aînée de Madame Loras.


L'association se termina en 1798 et la raison sociale devint "Veuve Loras.n Napoléon offrit à Madame Loras de faire instruire ses fils à ses frais, mais elle déclina la proposition, préférant diriger elle-même leur éducation.

L'ainé des fils, Jean, bien quâágé seulement de douze ans à la mort de son père, avait compris le rôle de chef de famille qui lui était dévolu et s'y consacra toute sa vie, secondant sa mère dans la direction de son négoce et l'assistant dans ses nouvelles épreuves: la perte de son deuxième fils, Pierre, mort accidentellement au collège et celle de son troisième fils, Nicolas, dragon de la Grande Armée tué en Espagne en 1809 dans une embuscade.

Voyageant fréquemment, Madame Loras se faisait accompagner de ses fils pour compléter leur formation; de novembre 1811 à janvier 1812, notamment, elle séjourna trois mois à Paris avec son sixième fils, Jacques, qui fut plus tard à la tête de la Maison.

Mathias, le septième de ses fils, devint évêque de Dubuque (lowa) aux Etats-Unis d'Amérique, apportant la foi catholique et la civilisation française à un diocèse aussi vaste que la France. 57 ans plus tôt, un Loras avait déjà foulé ce sol américain et combattu pour sa libération aux côtés de La Fayette.

Bien conduites, les affaires prospéraient, mais nëtaient pourtant pas à l'abri des crises qui sévissaient comme de nos jours. Le 16 prairial, an VIII, Jean écrivait à sa mère en voyage : "Depuis votre départ les affaires sont venues en abondance, de sorte qu'à peine avons-nous le temps de prendre nos repas...n et, en 1819, Jacques écrivait à son tour: «Les affaires sont très mauvaises, on ne peut rien vendre, les prix sont perdus..."

En 1823, Jean Loras aîné, Mathieu Loras et Jacques Loras s'associèrent avec leur mère sous la raison "Veuve Loras et Fils frères."

Comme le faisait déjà leur père, les associés continuèrent à visiter eux-mêmes leurs clients des provinces et de l'étranger malgré les rudes conditions des voyages à cette époque. Pour éviter les lenteurs des diligences, ils voyageaient le plus souvent à cheval.

Le 30 novembre 1815, Jacques écrivait de Montluçon à son frère César, architecte à Lyon: "J'arrive de Saint-Amand il y a une heure et il y a dix mortelles lieues. Danois na été au pas que lorsque je marchois à côté de lui pour méchauffer. Je suis arrivé ce soir sur les sept heures et jai appréhendé beaucoup une attaque de voleurs, mais je me tenois sur le qui-vive, toujours prêt à lancer mon Danois


Jacques LORAS
(En 1820)
au galop et à faire feu...n et le 30 novembre 1816, au même, alors à Paris: "J'ai fait un assez bon voyage avec seulement quelque frayeur d'être arrêté, volé ou assassiné, mais tout cela est bagatelle... les graines sont chères.,

En 1826. Madame Loras se retira de l'association et ses trois fils continuèrent sous la même raison sociale jusquien l'année 1833. A cette date Jean Loras ainé laissa le négoce à ses deux frères Mathieu et Jacques qui en poursuivirent l'exploitation jusqu'au 30 juin 1854 sous la raison sociale précédente et toujours dans les mêmes locaux sis 20 , rue Lainerie, près le Change.


## Mathieu LORAS

(Direction de 1823 a 1854 )



Madame Jean-Mathias Loras mourut en 1833. Ses employés revendiquèrent l'honneur de la transporter jusqu'à sa dernière demeure.

Jacques Loras avait épousé, en 1819, Mademoiselle Carrand, de Blacé; ils eurent dix enfants. Olivier, l'aîné des fils, après avoir terminé ses études au collège royal de Chambéry, entra dans la maison de commerce vers 1843. Il voyagea dans toute la France, s'absentant parfois plus de deux mois sans rentrer. Pendant ces voyages des missives paternelles accompagnées de recommandations judicieuses renseignaient le jeune homme sur les cours et la marche des affaires.

L'enveloppe n'était pas encore utilisée pour les lettres et l'emplacement pour la correspondance se trouvait donc limité à trois feuillets sur quatre. En 1844, le père écrivait à son fils: "Mon cher ami, commence tes lettres toujours serrées bien en haut et, par cette heureuse habitude, je te le répète, tu trouveras deux avantages: premièrement, celui de l'économie et, deuxièmement, celui de t'assurer que tu trouveras toujours la place de dire tout ce que tu auras à me faire savoir...n

En 1851... "Tu peux vendre les trèfles 92 à 100 francs, mais, invendu que ce soit, car les superbes nouveaux sont très rares et très recherchés, je crois que tu dois garantir la qualité et non la nouveauté car tu n'en pourrais point vendre; ce sera joli et bien suivi. Ce matin
nous avions huit voituriers à charger, tu vois que nous nous remuons, c'est un peu ta faute; il faut bien que le père exécute les ordres de son fils. N'oublie pas les mauvais débiteurs et litigieux et les articles détournés...,

En 1852... " II faut s'efforcer de faire entendre que notre Maison a toujours fait exception et que nous nous respectons trop pour tomber dans les mélanges et les basses qualités...n

Jacques Loras, propriétaire de vignobles en Beaujolais, fut maire de Villie-Morgon. Il mourut en 1859.


Olivier Loras devenu chef de la Maison en 1854 continua le négoce sous la raison "Veuve Loras fils et Bergeret." Ce dernier, ancien employé, se retira au bout d'un an et la raison fut désormais "Olivier Loras et $\mathrm{C}^{\mathrm{i}}$."

Malgré divers entrepôts annexes, les locaux de la rue Lainerie étant devenus insuffisants pour l'importance des affaires, le siège de la Maison fut transféré rue du Bois, numéros 21 et 23 (actuelle rue Dubois), puis quai d'Orléans; le centre des affaires s'était déplace de la rive droite de la Saône vers la presqu'île.

Olivier Loras avait épousé Mademoiselle Baux, ils eurent sept enfants. En 1870, malgré son âge, il fut inscrit sur les contrôles de la garde nationale à Ecully et suivit les cours d'entrainement militaire. Apprécié de tous pour son affabilité et son entrain, il dirigea les affaires avec activité et s'y intéressa jusquà à la fin de sa vie survenue en 1906 alors qu'il était âgé de 84 ans.

II avait cédé le négoce à son fils ainé, Maurice Loras, en 1890. Celui-ci, secondé par deux de ses frères, continua les affaires sous la raison sociale "Maurice Loras" et développa davantage encore la branche des graines pour semence. Il avait épousé Mademoiselle Multier.

Resté sans enfants, il céda la maison de commerce en 1906 à ses deux frères, après avoir consacré une grande partie de son activité

aux intérêts de ses collègues comme juge au tribunal de commerce de Lyon. Il laissa dans ces fonctions le souvenir d'une grande sagesse et d'une profonde droiture, cherchant toujours à accorder les parties plutôt qu'à les juger.

Surmené par le travail considérable qui incombait à sa bonne volonté et, à la suite d'un accident de voiture, il mourut à Evian en 1908.

Ses frères continuèrent le négoce sous la raison sociale "Loras frères" jusquen 1921.

A cette date, l'ainé, Cyprien Loras, dirigea de son côté les affaires sous la raison "Cyprien Loras» avec le concours de son fils Georges Loras et devint successeur de la raison "Loras frères." Les bureaux étaient sis place de la Bourse où se tenait alors le marché hebdomadaire de

## M. Cyprien LORAS

(Direction de 1906 à 1932)

Cgnaion to ios


17

This document is private property. Reproducion is subject to LORAS family authorization
gros pour les grains et graines; les magasins et l'usine d'épuration de graines se trouvaient à Tassin-la-Demi-Lune, localité de la banlieue ouest de Lyon.

De son mariage avec Mademoiselle Dessaigne, Cyprien Loras eut six enfants. Il développa encore limportance de la Maison dans la partie graines pour semence et voyagea fréquemment dans toute la France pour la visite de la clientèle et des cultures de graines. Il fut l'un des membres fondateurs de la Fédération des Marchands de grains et graines de France, début de l'organisation professionnelle pour les graines.


## M. Georges LORAS *

(Direction depuis 1932)

En 1932, sans cesser de s'intéresser aux affaires, Cyprien Loras céda le négoce à son fils Georges Loras. Celui-ci continua sous la raison sociale actuelle "Georges Loras" et fut plus tard secondé par son frère, Maurice Loras.

En raison de lextension des affaires en France et à l'étranger, les bureaux furent transférés à Tassin-la-Demi-Lune à proximité immédiate des magasins qui furent agrandis considérablement et munis d'un matériel plus moderne. Un vaste jardin d'essais de graines permit de compléter utilement les renseignements fournis par le laboratoire privé de la Maison dans lequel s'effectuent des milliers d'analyses; ainsi peuvent être améliorés des porte-graines fournis aux centres de cultures en France et aux colonies.

Aujourd hui, comme par le passé, le souci traditionnel de la Maison Loras demeure toujours le même: fournir des graines de qualité.

De son mariage avec Mademoiselle Vincent, Georges Loras eut sept enfants, dont trois fils: Jacques, Pierre et Jean.

Et voici quien 1939 une nouvelle guerre jette le trouble dans les affaires par la mobilisation des principaux employés, le manque de marchandises et de moyens de transport, la fermeture des marchés étrangers.

En cinq cents ans que de vicissitudes ont menacé l'existence de la Maison Loras!

Crises économiques, guerres étrangères, guerres civiles, guerres de religion, disettes, épidémies imposèrent successivement leurs drames et leurs périls.

Cependant, forts de leurs traditions d'ordre, d'économie et de prudence, forts surtout par leurs nombreux enfants, les chefs successifs ont pu maintenir leur entreprise.

Utilisant à mon tour la formule figurant depuis des siècles au bas des bilans annuels de la Maison Loras: "Profits et pertes qu'il a plu à Dieu nous accordern, Jécrirai pour terminer cet historiquc :

Plaise à Dieu d'accorder aux Français une paix durable et la prospérité dans leurs travaux.

> G. L.



En 1940, bureaux, magasins,
usine et jardins d'essais de la
MAISON Georges LORAS
53 et 55, Avenue de la République
a Tassin-la-Demi-Lune (Rhône)

## COURS ANCIENS

des GRAINES FOURRAGĖRES et POTAGERES, GRAINES pour OISEAUX et pour CONSOMMATION, etc.
(Extraits des archives de la Maison LORAS)


## 1851



## 1887

(Partie de l'inventaire au 30 juin)

|  | Les 100 kilos |
| :---: | :---: |
| Trèfle violet nouveau | 90 fr . |
| - vieux. | 75 " |
| blanc extra. | 150 \% |
| incarnat hatif | 25 |
| - - vieux | 15 |
| - tardif - | 40 |
| en bourre | 14 |
| Luzerne de Provence. | 95 |
| - du Poitou vieille | 55 |
| - du Berry. | 90 |
| Minette franche | 32 |
| Raifort champêtre | 48 |
| Thimoty ou fléole | 75 |
| Raygrass italien | 35 |
| - anglais. | 35 |
| Houque laineuse | 25 |
| Fétuque des prés. | 160 |
| - ovine | 75 |
| Flouve odorante | 75 |
| Fromental. | 90 |
| Dactyle | 80 |
| Fenasse pure | 40 |
| - $2^{\text {mee }}$ qualité. | 30 |
| Betterave corne bceuf | 50 |
| - de vache | 50 \% |
| géante mammouth. | 65 |
| jaune des barres | 50 " |
| - globes. | 50 |
| champétre rose. | 50 |
| blanche collet vert. | 50 |


| Carotte blanche collet vert..... 90 f |  |
| :---: | :---: |
|  |  |
| demi-longue nantaise | 200 |
| Radis rose . . . . . . . . | 100 |
| Navet blanc collet vert | 150 |
| - - rose. | 150 |
| Pois serpette | 35 |
| michaud. | 40 |
| - ridé sucré. | 80 |
| prince Albert. | 40 |
| Haricot cent pour un | 65 |
| - coco blanc. gros | 30 |
| - rose | 25 |
| flageolet vert. | 55 |
| noir de Belgique | 27 |
| solitaire vieux | 35 |
| tous les jours. | 50 |
| - beurre noir nain | 80 |
| Avoine grouce | 31 |
| Millet exotique $\mathrm{n}^{\circ} 1$. | 1550 |
| - - $\mathrm{n}^{\circ} 2$ | 11 |
| - de Mácon |  |
| - blane d'Italie | 29 |
| - - de Vendèe | 2950 |
| Chanvre $\mathrm{n}^{\prime \prime} 1$ | 21 \% |
| - $\mathrm{n}^{\circ} 2$ | 16 |
| Panais petit. | 30 |
| - gros moyen de Bourgogne. | 36 |
| Os de seiche . . . . . . . . . le mille | 30 |
| Farine jaune pour volaille...... | 17 |
| Lentillon de Mirecourt. | 28 |
| Pois rond vert | 29 |
| Riz brisé | 22 |
| - Caroline 000 | 46 |
| Airelle. | 104 |
| Genièvre | 35 |
| Sorbe. | 39 |
| Amande princess | 155 |
| Noisette Sicile . | 55 |
| Vanille. | 750 |
| The vert et noir. | 600 |
| Ficelle. | 220 |
| Sacs toile, petits........ I'unite | 060 |
| - grands...... - | 075 |
| Caisses | 050 |
| Barils. | 250 |
| Tonneaux à panais | 175 |
| Haricot blane de Bourgogne | 23 n |
| - Soissons vrai | 45 " |
| - mi-Soissons | 33 |

## 1888

(Partie de l'inventaire au 30 juin)


|  | Les 100 kilos |
| :---: | :---: |
| Trêfle blanc nouveau | 105 fr . |
| vieux | 100 |
| incarnat. | 45 |
| tardif | 50 |
| Luzerne extra. | 110 |
| - de Toulous | 60 |
| - du Poitou | 80 |
| vieille | 75 |
| Minette franche. | 38 |
| - fausse | 16 |
| Raifort. | 55 |
| Raygrass italien | 40 |
| - anglais | 36 |
| Sainfoin simple. | 28 |
| Fenasse. | 40 |
| Fétuque ovine | 85 |
| Houque laineuse | 25 |
| Flouve odorante | 75 |
| Betterave rose. | 43 |
| jaune des barres | 43 |
| - globes. | 43 |
| geante | 60 |
| corne bæuf | 43 |
| Carotte collet vert | 85 |
| Vesce d'été. | 19 |
| Jarousse | 16 |
| Pois jarras. | 20 |
| Maïs Varna |  |
| - dent de ch | 20 |
| - Poti |  |
| - cinquantini. | 17 |
| Pois fourrage | 20 |
| Lupin Jaffa | 18 |
| Avoine paille | 19 |
| Carotte rouge nantaise | 200 |
| Laitue Batavia . | 400 |
| Navet collet rose | 100 |
| - - blan | 100 |
| Scorsonère. | 500 |
| Haricot solitaire vieux. | 20 |
| - cent pour un vieux | 20 |
| tous les jours | 40 |
| Barbès.... | 60 |
| - noir Belgique. | 30 |
| - beurre noir. | 60 |
| Pois gourmand blanc | 50 |
| - - fleur violette | 80 |
| - prince Albert. | 40 |
| - michaud.......... | 40 |
| Avoine grouée | 32 |
| Millet jaune. . | 18 |
| Chanvre Fatza. | 25 |
| Navette. | 30 |
| Eillette. | 37 |
| Soleil. | 27 |
| Millet de Mâcon. | 21 |
| - blanc Vendėe. | 26 |
| épis de Bourgogn |  |


|  | Les 100 kilos |
| :---: | :---: |
| Alpis | $27^{\prime} 50$ |
| Os de seiche . . . . . . . . . le mille | 26 " |
| Godelle grouée | 28 |
| Orge perlé | 36 " |
| Farine Saint-Jean-de-Laune..... | 40 " |
| - du Bugey.. | 22 " |
| Lentille verte................ | 50 " |
| Lentillon. | 35 |
| Pois rond vert | 24 |
| - cassé $\mathrm{n}^{\circ} 0$. | 40 " |
| Haricot coco blanc | 45 |
| mi-Soisso | 30 |
| rouge. | 20 |
| blan | 28 |
| coco canari | 25 |
| - flageolet vert. | 60 |
| Riz Caroline. | 48 |
| - du Japon. | 33 |
| - fleur. | 42 |
| Genièvre Nantua | 36 |
| Sorbe du Midi. | 38 |
| Airelle de Prusse et Russie | 92 |
| Noisette du Piémont | 80 |
| Pistache. | 1000 |
| Amande princesse | 170 |
| Thé vert...... | 600 |
| Vanille | 5000 |
| Sacs vides d'Amérique.... I'unite |  |
| - a graines betteraves. . - | 125 |
| vides.............. - | 050 |

## 1889

(Partie de l'inventaire au 30 juin)

|  | Les 100 kilos |
| :---: | :---: |
| Treffe violet, Hambourg | 103 fr . |
| - - ordinaire.. | 85 |
| blanc. | 100 " |
| jaune des sables | 110 |
| incarnat. | 35 |
| - en bourre | 14 |
| Luzerne Ltalie extra | 148 |
| - Languedoc | 130 |
| Minette $\mathrm{n}^{\circ} 1$. | 35 |
| Fromental. | 82 |
| Dactyle | 75 |
| Brôme des frés. | 35 |
| Fenasse. | 27 |
| Houque laineuse. | 25 |
| Raygrass italien.. | 40 |
| - - léger. | 30 |
| - anglais lourd | 35 |
| Sainfoin double | 30 |
| - simple | 27 |

